

Monsieur le Président,

Tarbes, le 26 novembre 2010

Nous sommes réunis aujourd'hui en CHSDI afin de faire le point sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Vous n'êtes pas sans savoir que le Ministère des Finances subit de plein fouet les restructurations dues à la révision générale des Politiques Publiques .

Celle-ci se traduit par des suppressions d'emplois massives. A titre d'exemple la DGFIP supporte encore cette année 2 766 suppressions d'emplois.

Notre département en enregistre 13 qui viennent s'ajouter à la centaine d'emplois perdus sur les dix dernières années.

Le Ministère des Finances se fait ainsi une gloire de ne pas remplacer 66 % des départs en retraite.

Au delà de cette simple arithmétique, cette saignée dans les effectifs se paye en dégradation des conditions de travail et en souffrance dans les postes et services.

Vous savez en effet, combien les agents du Ministère sont attachés à la qualité du service rendu à l'usager. Les restructurations engagées au pas de charge, l'empilement des réformes et l'absence de moyens aboutissent aujourd'hui à une perte du sens du travail et des missions.

A cela s'ajoute un pilotage des services par les objectifs et les indicateurs.

Il vous faut prendre conscience que le niveau d'exaspération des agents est aujourd'hui à son comble et que certains sont d'ores et déjà, et ce quelques soient les services, en souffrance.

On compte aujourd'hui dans les services des arrêts maladie pour souffrance psychologique.

Vous aviez initié en 2007 au sein du CHSDI une enquête au sein de la DDFIP sur la souffrance au travail.

Compte tenu de la dégradation de la situation, le renouvellement de cette initiative dans tous les services du Ministère de notre département nous semble nécessaire, étant entendu qu'il conviendra de dépasser le simple niveau du constat pour répondre aux difficultés des personnels.

Les représentants CGT au CHSDI des Hautes Pyrénées.